20

PÔLE SANTÉ TRAVAIL
Métropole Nord

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

04

INTRODUCTION

Les faits marquants de l'année 5

10

CARTOGRAPHIE DE L'ÉCOSYSTÈME

Secteurs d'activité 10
L'état de santé des salariés en Hauts-de-France 11

12

FICHE D'IDENTITÉ

Secteurs géographiques 12
Profil des entreprises adhérentes 14
Chiffres clés 15
Données comptables 16
Investissements 17

18

MISSIONS ET ACTEURS

Les équipes de santé au travail 20
Le plateau technique 22
Le plateau médical 22
Les fonctions supports 23

SOMMAIRE

24

CONSEILS ET ACTIONS

Fiches d'entreprises 24
Sensibilisations et conseils 25
Interventions spécifiques 25
Études expertes 26
Participation aux réunions CHSCT 26
Toxilist 27
Projets de prévention 28

30

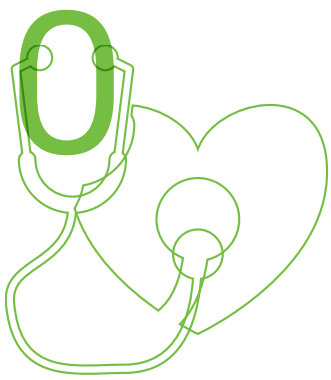

UN SUIVI DE SANTÉ ADAPTÉ

Visites et examens de santé 30
Conclusions médicales 32
Pathologies relevées durant les visites 33
Examens complémentaires 33
Examens de spécialités 34
Analyses biologiques 35
Maintien dans l'emploi 36
Prévention des addictions 38
Accompagnement psycho-social 39

40

FAVORISER LA TRAÇABILITÉ DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES

Contribuer à la recherche en santé travail 40
Observatoire EVREST 42

44

UNE ASSOCIATION PARITAIRE

Une association à but non lucratif 44
Une gouvernance paritaire 45
Partenariats 48

INTRODUCTION

LE TRAVAIL SE TRANSFORME, L'HUMAIN EST CAPITAL

Développer une réelle culture de prévention dans l'entreprise, c'est un pari gagnant dans un monde du travail qui se transforme !

Nous connaissons tous cette statistique qui nous dit que 85% des emplois de 2030 n'existent pas encore. Qui dit nouveaux métiers, dit nouvelles méthodes de travail, nouvelles organisations et donc nouveaux risques, prévention à réinventer, à adapter...*

Dans ce contexte, les salariés des entreprises sont parfois en perte de repères, en recherche de sens. A l'heure où le travail se transforme, il n'est pas simple pour le chef d'entreprise de déployer une vision, une organisation efficiente.

Les nouvelles technologies ne sont pas étrangères à ce phénomène de transformation du travail.
PÔLE SANTÉ TRAVAIL réaffirme la culture du prendre soin avec son projet JOB DE VIE pour partager nos connaissances et continuer d'accompagner les salariés, les entreprises dans la prévention des risques, en allant encore plus loin, en anticipant leurs vulnérabilités, en prenant soin de chacun, au travail et via le travail ! Faire des changements de société une nouvelle dynamique au service de la Vie, dans l'élan et l'inspiration de notre parcours et des pionniers de la médecine du travail.

La Santé au travail n'échappe pas à la transformation ! Le récent rapport Lecocq sur l'efficience du système de santé au travail a vocation à proposer de modifier profondément l'organisation de la santé au travail en France, sous réserve des textes d'application qui seront promulgués. La santé au travail est une composante majeure de la santé publique, elle doit être mieux intégrée aux parcours de soins, tant médicaux que sociaux.

Face aux défis du vieillissement des salariés et de l'insertion des malades chroniques dans le monde du travail,

Pour répondre aux nouvelles générations au travail,

Pour faire face aux nouveaux défis économiques, environnementaux et sociétaux,

PÔLE SANTÉ TRAVAIL veut préserver l'Humain, fidèle à son histoire ; depuis 1946, nous préservons et veillons sur la santé des salariés et sur le bien-être des entreprises : sortir les enfants des mines, préserver les femmes des métiers trop pénibles, améliorer les conditions de travail de tous, accompagner les avancées sociales.
Cette mission, inscrite dans notre ADN nous pousse à développer la culture de prévention pour tous, au travail et via le travail. Nous voulons partager nos connaissances et nos savoirs pour que vous retrouviez le pouvoir d'agir au quotidien, pour que vous soyez acteurs de votre santé.
Nous agissons aussi aux côtés des entreprises pour que leur développement ne se fasse pas au détriment de l'Homme mais en faveur du bien-être de leurs collaborateurs.

Nous vous laissons découvrir ou redécouvrir l'ensemble des actions que votre service de santé au travail peut vous apporter. Bonne lecture.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

JANVIER 2018

INAUGURATION DU CENTRE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LOMME

MARS 2018

SOIRÉE ADDICTIONS
CENTRE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LOMME

MARS 2018

OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE DOUAI

AVRIL 2018

TABLE RONDE CONNECTÉE
« RISQUE ROUTIER »

AVRIL 2018

UNIVERSITÉS DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL
« LE TRAVAIL À L'ÈRE DU DIGITAL »

JUIN 2018

35ÈME CONGRÈS NATIONAL DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL - MARSEILLE

JUIN 2018

CONFÉRENCE SUR LES RPS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JUILLET 2018

UNIVERSITÉS DES ENTREPRISES

SEPTEMBRE 2018

LANCEMENT DU NOUVEAU LOGICIEL MÉTIER « PRÉVENTIEL »

SEPTEMBRE 2018

SALON CRÉER

SEPTEMBRE 2018

SALON EXPOLE

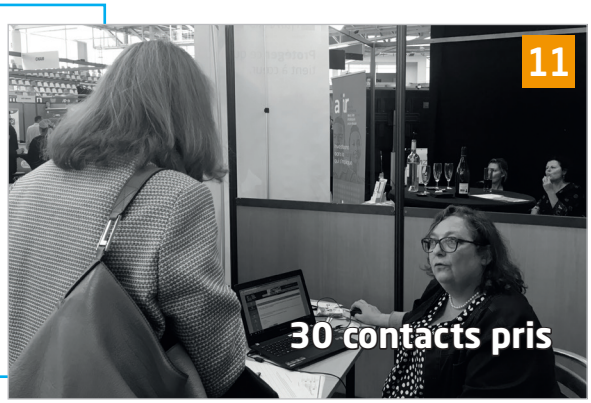

SEPTEMBRE 2018

VENUE DE MME LA DÉPUTÉE CHARLOTTE LECOCQ

NOVEMBRE 2018

MINI SALON CHRD (CAFÉ, HÔTEL, RESTAURANT, DISCOTHÈQUE)

ANNÉE 2018

LANCEMENT DE LA MARQUE JOB DE VIE « PARCE QUE L'HUMAIN EST CAPITAL »

1 JANVIER 2018
INAUGURATION DU CENTRE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LOMME

Le centre de santé au travail de Lomme a ouvert ses portes en 2017. Inauguré début 2018, les équipes se sont mobilisées pour accueillir les **94 personnes** qui ont participé à cette journée, **35 entreprises** différentes ont pu découvrir les actions de la santé travail à travers 10 ateliers (juridique, maintien dans l'emploi, équipes, e-learning, mal de dos, etc.).

2 MARS 2018
SOIRÉE ADDICTIONS CENTRE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LOMME

Les équipes santé travail du centre de Lomme et le PRADD ont souhaité organisé une sensibilisation entreprise sur la thématique des addictions. **25 entreprises** du secteur ont participé à cette soirée dédiée au partage d'expériences.

3 MARS 2018
OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE DOUAI

4 AVRIL 2018
TABLE RONDE CONNECTÉE « RISQUE ROUTIER »

Cette table ronde a réuni **260 chefs d'entreprise** dans **14 villes de notre région**. Ils ont pu :

- réaliser leur autodiagnostic en matière de prévention des risques liés aux déplacements grâce à un quizz interactif
- prendre contact avec les acteurs locaux de la prévention et découvrir leur offre de services en matière de santé et de sécurité au travail
- poser près de 90 questions aux experts qui ont répondu à la totalité des questions

5 AVRIL 2018
UNIVERSITÉS DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL « LE TRAVAIL À L'ÈRE DU DIGITAL »

4 workshop, 3 conférences plénière, 1 table ronde, 16 intervenants, 3 entreprises adhérentes pour cette première autour du travail et des transformations induites par le digital et l'impact sur la santé des salariés. Comment la santé au travail peut-elle se réinventer ? Les équipes ont pu découvrir la marque JOB DE VIE issue du projet stratégique pour lancer les expérimentation santé travail – santé bien-être. Plus de **420 collaborateurs** ont participé à cette journée.

6 JUIN 2018
35ÈME CONGRÈS NATIONAL DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL - MARSEILLE

5 posters, **2 conférences**.

7 JUIN 2018
CONFÉRENCE SUR LES RPS - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée Générale a réuni **139 participants** dont **96 entreprises**. La conférence inaugurale sur les RPS a donné des clés de lecture aux participants. Les équipes santé travail ont profité de l'Assemblée Générale pour présenter leurs actions et partager leurs missions avec les publics. Le conseil d'administration dans un second temps a bénéficié d'une présentation du projet stratégique.

8 JUILLET 2018
UNIVERSITÉS DES ENTREPRISES

Après les 5 séminaires de co-construction du projet PÔLE SANTÉ TRAVAIL 2030 avec les équipes en interne, avec plus de 70 idées d'actions et d'expérimentations, nous avons échangé, croisé les regards avec les entreprises de la région lors des Universités des Entreprises le 5 juillet dernier à la Cité des échanges. Nous avons obtenu **22 contributions** sur Job de Vie,
54 idées d'actions et d'expérimentation, **8 entreprises** qui veulent être labo d'expériences et 12 partenaires potentiels

9 SEPTEMBRE 2018
LANCEMENT DU NOUVEAU LOGICIEL MÉTIER « PRÉVENTIEL »

Séminaire de rentrée vitaminé avec les équipes porteuses du projet. Un moment de convivialité pour remercier les équipes, mais aussi une opportunité de passer les derniers messages avant le lancement officiel du nouveau logiciel.

10 SEPTEMBRE 2018
SALON CRÉER

CRÉER en Nord-Pas de Calais est un salon régional qui se tient chaque année à Lille Grand Palais pour aider les créateurs d'entreprise et les jeunes TPE. Cette année encore, le salon a bien marqué son double positionnement : créateurs et boosters d'entreprises, répondant ainsi davantage à nos attentes. La nouvelle identité du salon autour du Business Power explique peut-être la baisse général du visitorat. Nous avons réussi cependant à accueillir sur le stand **80 visiteurs** dont 2/3 sont des TPE.

11 SEPTEMBRE 2018
SALON EXPOLE

Les experts comptables ont été identifiés comme une cible privilégiée du service afin d'augmenter notre visibilité auprès des TPE. Cette nouvelle édition du salon des Experts Comptables valorise le partenariat qui s'est noué depuis quelques années entre la profession et notre Service. Près de **30 contacts** ont été pris. Nous avons mesuré l'impatience autour de la mise en place de l'injection de la DPAE sur le portail.

12 SEPTEMBRE 2018
VENUE DE MME LA DÉPUTÉE CHARLOTTE LECOCQ

Le service communication a organisé et animé une rencontre pour les équipes de PÔLE SANTE TRAVAIL avec Madame la Députée Charlotte LECOCQ. L'objectif ? Pouvoir **partager et échanger sur le rapport concernant l'efficience du système de santé au travail**. Plusieurs questions avaient été collectées en amont auprès des salariés pour animer les échanges.

13 NOVEMBRE 2018
MINI SALON CHRD (CAFÉ, HÔTEL, RESTAURANT, DISCOTHÈQUE)

La première édition du Salon CHRD Hôtellerie Restauration en partenariat avec la CARSAT NORD PICARDIE s'est déroulé sur une demi-journée. **13 partenaires** exposants ont participé à cette rencontre. Salon, conférences et témoignages ont réuni **90 visiteurs**, et 50 apprentis.

14 ANNÉE 2018
LANCEMENT DE LA MARQUE JOB DE VIE « PARCE QUE L'HUMAIN EST CAPITAL »

Le projet PÔLE SANTE TRAVAIL 2030 qui va se décliner autour de la marque culturelle JOB DE VIE.
6 réunions d'information interactives ayant réuni plus de **530 collaborateurs** ont été organisées pour partager le projet et mobiliser autour des **10 expérimentations JOB DE VIE**.

LA SANTÉ AU TRAVAIL, SEUL ACTEUR

QUI ALLIE CONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ ET CONNAISSANCE DU MONDE DU TRAVAIL

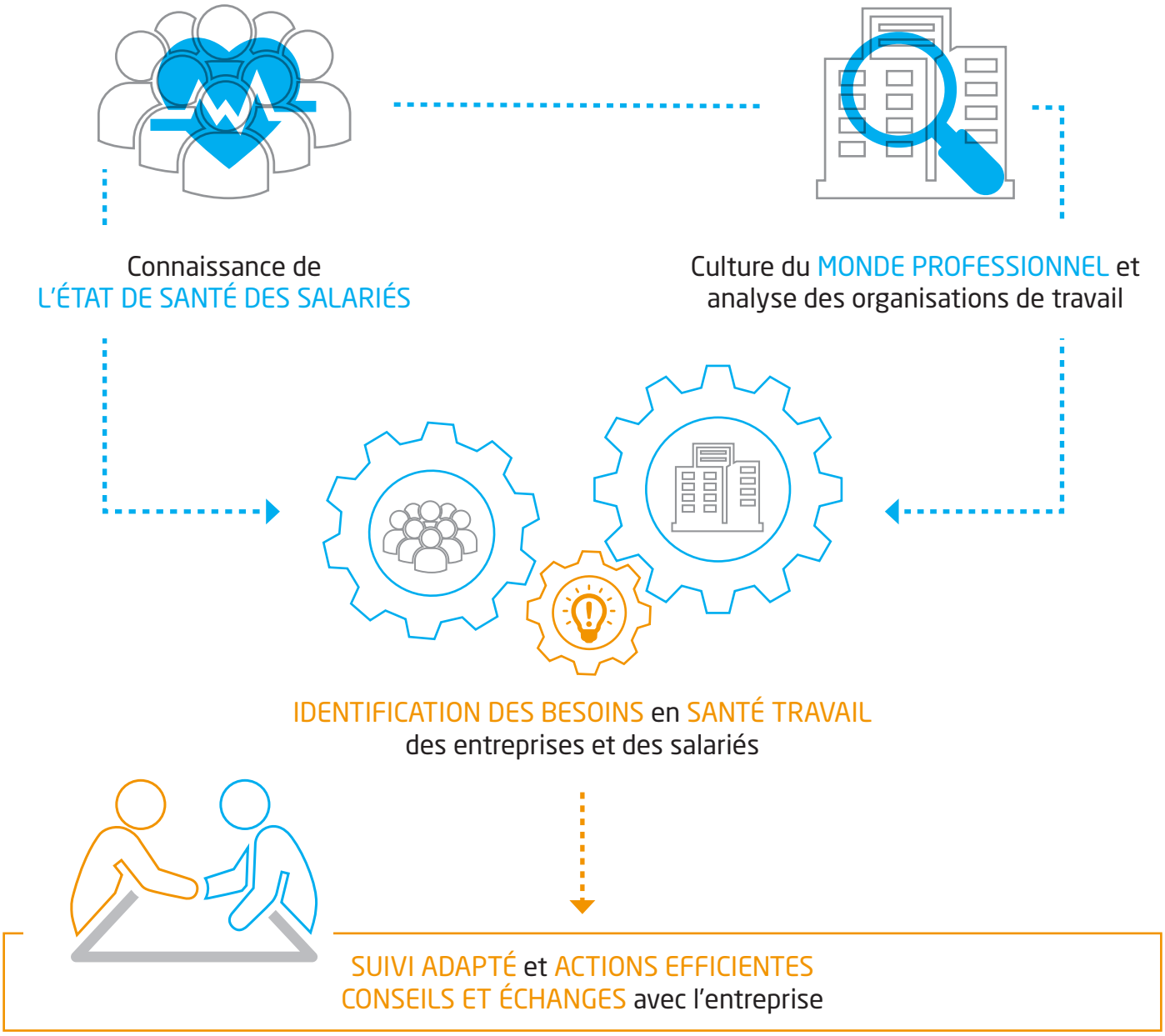

CETTE DOUBLE ACTION, LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL EST LE SEUL À POUVOIR LA PROPOSER AUX ENTREPRISES.

CARTOGRAPHIE DE L'ÉCOSYSTÈME

7 SECTEURS D'ACTIVITÉ

composent principalement le tissu économique des adhérents de PÔLE SANTÉ TRAVAIL :

1. Les commerces
2. La construction - BTP
3. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques
4. L'industrie manufacturière
5. Les activités de services administratifs - soutien
6. La santé humaine - action sociale
7. Le transport et la logistique

MAIS AUSSI :

- Le secteur Hébergement - Restauration
- Les activités financières et d'assurance
- Les autres activités de services

LE SECTEUR HÉBERGEMENT - RESTAURATION

LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ASSURANCES

LES ACTIVITÉS DE SERVICES

LES COMMERCES

% ADHÉRENTS
25%

LA CONSTRUCTION - BTP

% ADHÉRENTS
9%

LES ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

% ADHÉRENTS
11%

L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

% ADHÉRENTS
8%

LES ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS - SOUTIEN

% ADHÉRENTS
7%

LA SANTÉ HUMAINE - ACTION SOCIALE

% ADHÉRENTS
7%

LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE

% ADHÉRENTS
3%

L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS
EN HAUTS-DE-FRANCE

QUELQUES CHIFFRES

Nous sommes ...

1,5 million de salariés

... qui travaillons dans

156 354 établissements

58 061 accidents du travail au total

AT / MP
(Accidents du Travail / Maladies Professionnelles)

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Dans les Hauts-de-France, le taux d'accidents du travail se stabilise. Mais reste encore au-dessus de la moyenne nationale à **+ 3,7 points**

PRINCIPAUX SECTEURS TOUCHÉS

- Transports et entreposages,
- Construction,
- Santé et action sociale,
- Hébergement et restauration.

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Des maladies professionnelles dominées par les Troubles Musculo-Squelettiques.

PRINCIPALES MALADIES PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES

- les TMS,
- les maladies liées à l'amiante,
- les surdités professionnelles.

COÛT GLOBAL

Des impacts humains importants et un coût global pour les entreprises de **532 millions d'euros, soit**

8 422 € par salarié victime

L'INAPTITUDE

Une mise en inaptitude sur 3 est **D'ORIGINE PROFESSIONNELLE.**
3 inaptitudes sur 4 concernent les **SYSTÈMES OSTÉO-ARTICULAIRES** ou sont liés à des **TROUBLES PSYCHIQUES** (anxiété, dépression, troubles mentaux, etc.).

EXTRAIT DU PRST 3 - Plus d'infos sur notre site www.polesantetravail.fr.

FICHE D'IDENTITÉ

Association paritaire sans but lucratif, PÔLE SANTÉ TRAVAIL bénéficie du statut d'association de type loi 1901.

Agréée par le Ministère du travail pour exercer ses missions de suivi de santé au travail, elle couvre un territoire précis :

- l'Audomarois,
- les Flandres intérieures,
- la métropole Lille Roubaix Tourcoing
- et le Douaisis.

Toutes les entreprises de ce secteur adhèrent à PÔLE SANTÉ TRAVAIL avec le paiement d'une cotisation.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, C'EST ...

12
SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

22
CENTRES FIXES

1
CENTRE MOBILE

127
CENTRES AU SEIN D'ENTREPRISES

SECTEUR 4
2 653 adhérents
31 957 salariés

SECTEUR 6
2 649 adhérents
30 354 salariés

SECTEUR 2
1 762 adhérents
31 014 salariés

SECTEUR 5
1 609 adhérents
21 254 salariés

SECTEUR 9
2 182 adhérents
46 131 salariés

SECTEUR 10
2 280 adhérents
29 845 salariés

SECTEUR 3
2 804 adhérents
40 048 salariés

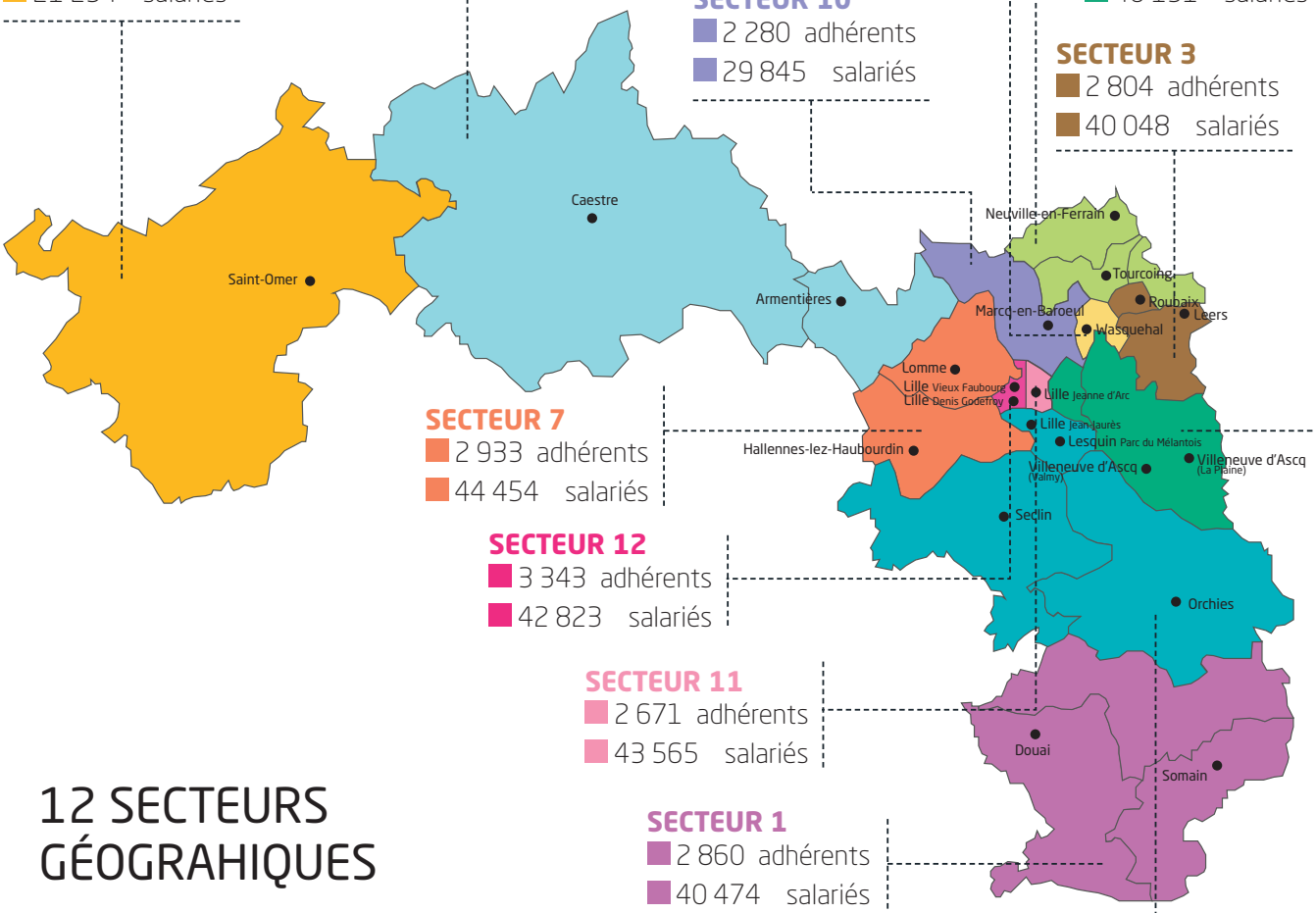

SECTEUR 7
2 933 adhérents
44 454 salariés

SECTEUR 12
3 343 adhérents
42 823 salariés

SECTEUR 11
2 671 adhérents
43 565 salariés

SECTEUR 1
2 860 adhérents
40 474 salariés

SECTEUR 8
3 629 adhérents
47 246 salariés

12 SECTEURS GÉOGRAHIQUES

1	DOUAI	7	LILLE OUEST
2	WASQUEHAL	8	LILLE SUD
3	ROUBAIX	9	LILLE EST
4	TOURCOING	10	LILLE NORD
5	SAINT-OMER	11	LILLE CENTRE 1
6	FLANDRES	12	LILLE CENTRE 2

SECTEUR 13
(ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE)
392 adhérents
16 828 salariés

SECTEUR 14
(RAYONNEMENTS IONISANTS)
32 adhérents
486 salariés

PROFIL DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

31 799
ENTREPRISES ADHÉRENTES

452 885
SALARIÉS SUIVIS

TYPOLOGIE

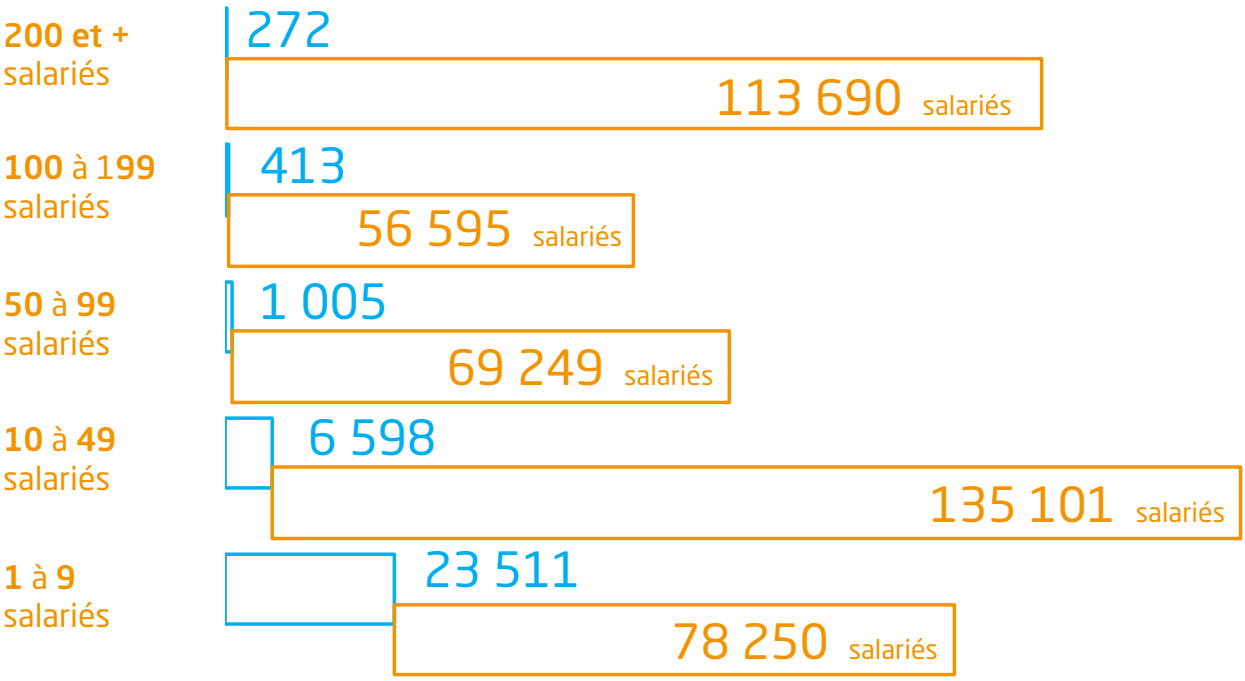

NOUVELLES ADHÉSIONS / RADIATIONS

2 350 RADIATIONS (15 774 salariés)

1 874 NOUVELLES ADHÉSIONS (12 361 salariés)

CHIFFRES CLÉS

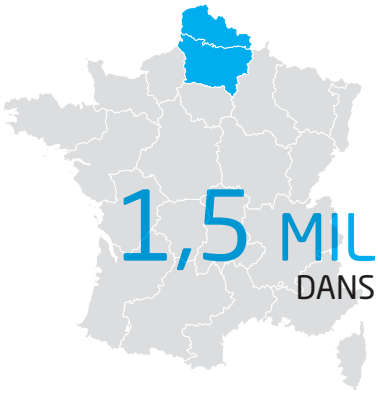

1,5 MILLION DE SALARIÉS
DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

30%
SONT SUIVIS PAR
PÔLE SANTÉ TRAVAIL

469 713
SALARIÉS AU TOTAL

=

452 885
SALARIÉS

+

16 828
INTÉRIMAIRES

Dont 40 562 bénéficiant d'un suivi de santé renforcé
(salariés exposés à des risques ou dont l'état de santé, les conditions de travail demandent un suivi renforcé)

169 260
SALARIÉS VUS EN VISITE

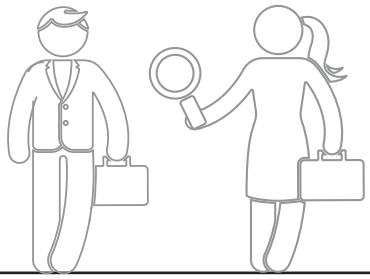

196 546
VISITES RÉALISÉES
(médecins + infirmiers)

175 812
EXAMENS COMPLÉMENTAIRES
RÉALISÉS

19 963
INTERVENTIONS EN
ENTREPRISES

DONNÉES COMPTABLES

FONDS PROPRES (LIGNE DL)

29 672 K€

SOIT PAR SALARIÉ SURVEILLÉ

63 €

CHIFFRE D'AFFAIRES NET (LIGNE FL)

48 515 K€

SOIT PAR SALARIÉ SURVEILLÉ

103 €

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (LIGNE GF)

48 089 K€

SOIT PAR SALARIÉ SURVEILLÉ

102 €

SITUATION BILANTIELLE

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ BRUT

39 043 966 €

SOIT ACTIF IMMOBILISÉ NET

23 860 148 €

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

48 562 694 €

CHARGES D'EXPLOITATION

48 089 338 €

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

473 356 €

INVESTISSEMENTS

438 K€
TERRAINS, CONSTRUCTIONS ET AGENCEMENTS DIVERS

256 K€	SIÈGE SOCIAL VAUBAN - LILLE
103 K€	CENTRE RUE DENIS GODEFROY - LILLE
36 K€	CENTRE DE DOUAI
31 K€	CENTRE RUE JEANNE D'ARC - LILLE
12 K€	DIVERS

50 K€
MATÉRIEL MÉDICAL

37 K€
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU

602 K€
MATÉRIEL INFORMATIQUE

708 K€
LOGICIELS INFORMATIQUES

MISSIONS ET ACTEURS

PÔLE SANTÉ TRAVAIL,
4 MISSIONS POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN ENTREPRISE

ACTIONS EN ENTREPRISE

- Aide à l'évaluation des risques professionnels
- Conseil sur la rédaction du Document Unique
- Réalisation de la Fiche d'Entreprise
- Réalisation de métrologies d'ambiance ou individuelles

SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Suivi Individuel Simple / Renforcé

Quel suivi de santé pour mon salarié ?

CONSEIL

- Adaptation du poste de travail
- Actions de sensibilisation
- Conseils en matière d'organisation des secours et des services d'urgence
- Formation aux risques spécifiques
- Accompagnement psychosocial

TRAÇABILITÉ ET VEILLE SANITAIRE

- Observatoire EVREST : tableau de bord sur la santé perçue des salariés d'une entreprise avec des indicateurs basés sur la santé physique et psychique
- Études et enquêtes sur les maladies professionnelles, indicateurs en santé au travail
- Veille sanitaire

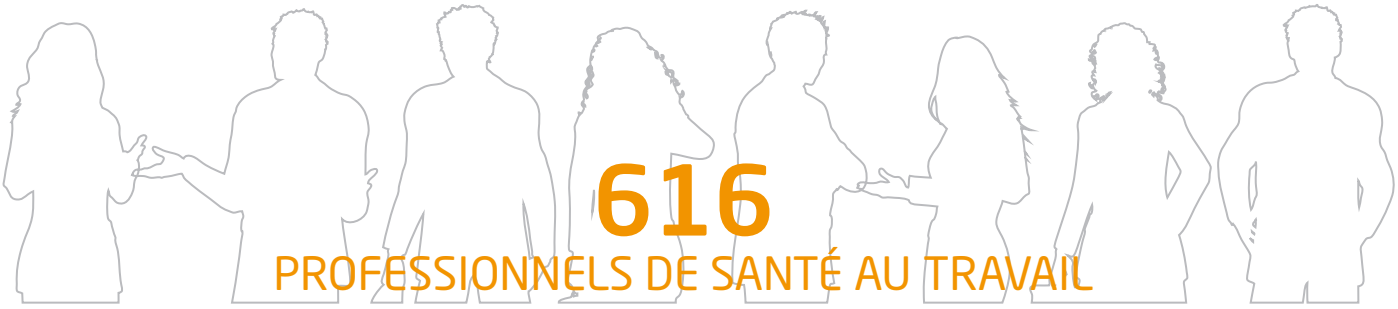

616
PROFESSIONNELS DE SANTÉ AU TRAVAIL

Chaque salarié bénéficie d'un curriculum laboris qui retrace son parcours professionnel.

Pour le constituer l'équipe santé travail recherche pour chaque métier exercé par le salarié les différentes expositions possibles (risques physiques, chimiques, biologiques, organisationnels...).

Toutes les données sont tracées et ainsi conservées dans le dossier médical santé travail. L'équipe santé travail évalue ainsi le risque encouru par le salarié pour sa santé aujourd'hui mais aussi pour demain.

Le curriculum laboris est confidentiel, il ne peut être transmis à l'employeur.

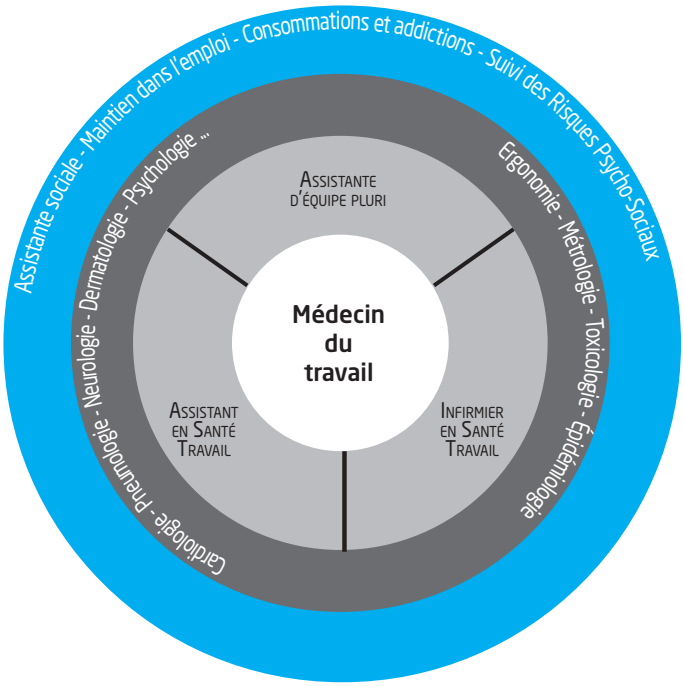

79
ÉQUIPES SANTÉ TRAVAIL

LES ÉQUIPES DE SANTÉ AU TRAVAIL

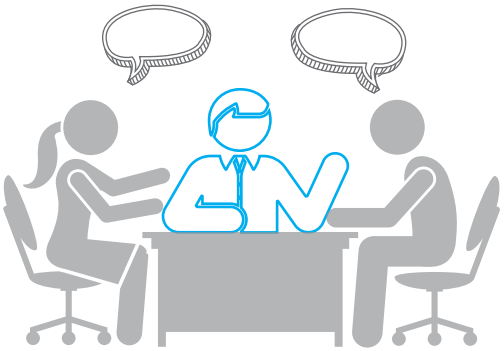

LE MÉDECIN DU TRAVAIL

LE MÉDECIN DU TRAVAIL ANIME ET COORDONNE LE SUIVI DE SANTÉ DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES

Le médecin du travail anime et coordonne une équipe santé travail. Il assure le suivi de santé des salariés, en mettant en place leur dossier santé travail, et en établissant des diagnostics. Ses missions principales consistent à mener des actions de prévention, conseiller et informer l'entreprise sur des problématiques liées aux conditions de travail. Il doit également entreprendre un travail de veille épidémiologique pour se tenir informé sur l'apparition de nouveaux risques.

155

MÉDECINS DU TRAVAIL

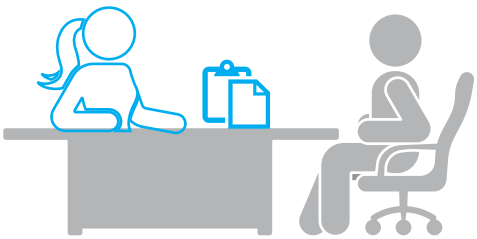

L'INFIRMIER(E) SANTÉ TRAVAIL

UN RÔLE CLÉ DANS LE SUIVI INDIVIDUEL ET SUR LE TERRAIN

L'infirmier Santé Travail réalise des entretiens de suivi de santé avec chaque salarié. Il vérifie qu'ils sont en bonne santé et reste à l'écoute de leurs éventuels problèmes. Il participe également à mettre en place des actions de prévention comme des enquêtes ou des réalisations d'études de poste.

72

INFIRMIER(E)S SANTÉ TRAVAIL

L'ASSISTANT(E) D'ÉQUIPE

UNE INTERFACE RELATIONNELLE

L'assistant d'équipe endosse un rôle avant tout relationnel avec les entreprises. Il est le lien entre les différents membres de l'équipe car il leur transmet les informations. C'est lui qui s'occupe des vacations comme la gestion des plannings, les convocations, les prises de rendez-vous. Il assure également la bonne mise à jour des informations dans le dossier santé travail.

162

SECRÉTAIRES MÉDICALES ET ASSISTANT(E)S D'ÉQUIPE

L'ASSISTANT(E) SANTÉ TRAVAIL

LE REPÉRAGE ET L'IDENTIFICATION DES RISQUES SUR LE TERRAIN

L'assistant Santé Travail va directement sur le terrain. Il est en charge du repérage des risques professionnels et de l'élaboration des fiches d'entreprises des entreprises adhérentes.
Il assure également un rôle d'accompagnement en expliquant aux nouveaux adhérents le fonctionnement et les missions de PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Il mène les premières actions de prévention.

68

ASSISTANT(E)S EN SANTÉ TRAVAIL

LE PLATEAU TECHNIQUE

Dans un second temps, si le médecin du travail le juge pertinent, d'autres acteurs peuvent être mobilisés au service de l'entreprise selon les problématiques :

ERGONOME,
MÉTROLOGUE,
TOXICOLOGUE, etc.

32

IPRP (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels)
ET ASSIMILÉS

LE PLATEAU MÉDICAL

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a intégré un plateau médical regroupant plusieurs spécialités :

cardiologie, pneumologie, ORL, psychologie du travail, dermatologie, etc. unique en France qui fédère plus de **11 spécialités**.

La réalisation d'examens complémentaires contribue au suivi de santé des salariés et est parfois nécessaire à la détermination de l'aptitude notamment pour les salariés en suivi individuel renforcé.

Ceux-ci peuvent être réalisés sur convocation, en entreprise ou parfois à l'occasion même de la visite.

L'examen complémentaire est réalisé dans le respect de la confidentialité. L'employeur n'est pas informé de la nature de l'examen pratiqué.

Le coût de cet examen est compris dans la cotisation versée par l'employeur.

11
SPÉCIALITÉS

7
MÉDECINS SPÉCIALISTES

- CARDIOLOGIE
- DÉBRIEFING
- DERMATOLOGIE
- DIÉTÉTIQUE
- NEUROLOGIE
- OPHTALMOLOGIE
- ORL
- PNEUMOLOGIE
- PSYCHIATRIE
- PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
- RHUMATOLOGIE

LES FONCTIONS SUPPORTS

PÔLE SANTÉ TRAVAIL poursuit une politique de mise à disposition de ressources complémentaires avec les équipes supports :

- COMMUNICATION ET DOCUMENTATION
- COTISATIONS ET FINANCES
- JURIDIQUE
- OPÉRATIONNEL
- PROJETS
- QUALITÉ
- RELATION ADHÉRENTS
- RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION
- SYSTÈMES D'INFORMATION
- SERVICES TECHNIQUES

65

FONCTIONS SUPPORTS
ET ADMINISTRATIVES

CONSEILS ET ACTIONS

FICHES D'ENTREPRISES

Nombre de fiches d'entreprises créées en 2018	3 899
Nombre de fiches d'entreprises mises à jour en 2018	2 032

L'action s'est concentrée sur les entreprises de moins de 50 salariés.

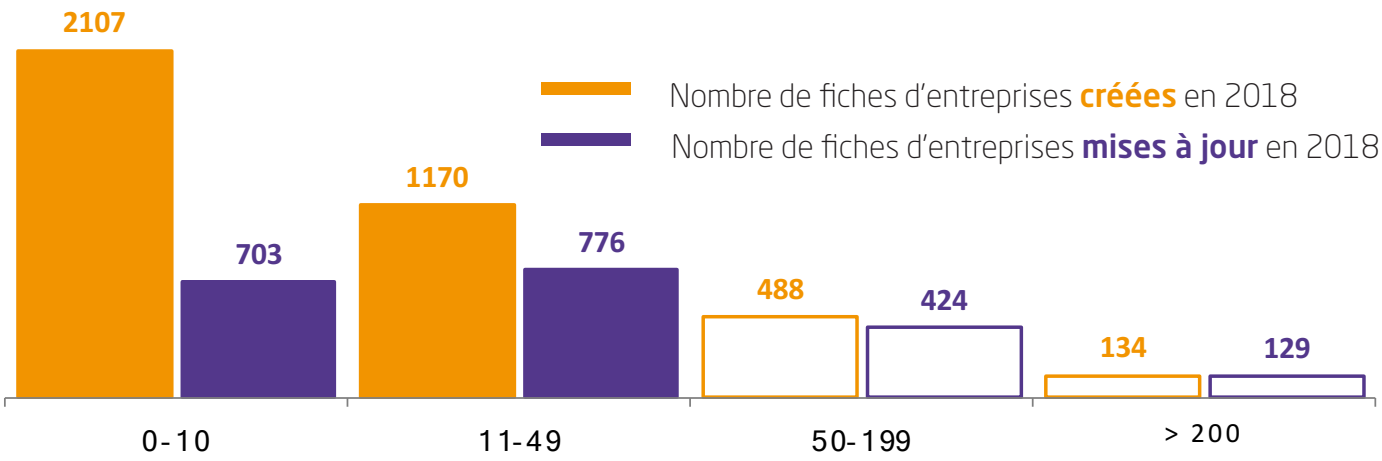

Nombre d'entreprises concernées	15 279
Nombre de salariés concernés	343 641 soit 75% des salariés concernés

SENSIBILISATIONS/CONSEILS
AUX ACTEURS DES ENTREPRISES

Aide au DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques)	330
Information générale sur les risques professionnels et les moyens préventifs (bruit, RPS, TMS, risque chimique...)	3 175
Éducation sanitaire (addictions, sommeil, hygiène alimentaire...)	4

Plus de **90%** des actions d'aides à l'EVRP concernent les entreprises de - de 50 salariés.

INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES
À L'ENTREPRISE : REPÉRAGE/ÉTAT DES LIEUX (NB D'ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES)

Métrologie	284
Visite des locaux	81
Analyse de FDS (nb d'entreprises)	322
Diagnostic (pour TMS ou RPS...)	306

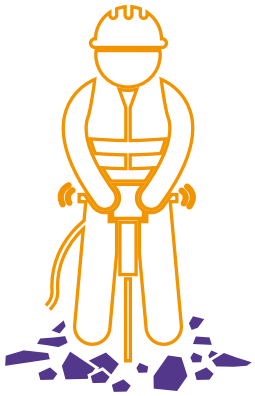

ÉTUDES EXPERTES PAR LE SST (SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL)
DANS L'ENTREPRISE

Étude toxicologique	202
Étude ergonomique	5 381
Intervention sur les RPS	41

Plus de la moitié des actions concernent les entreprises de + de 50 salariés.

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS
(HORS INTERVENTION SPÉCIFIQUE)

Participation CHSCT (nb de réunions)	1 835
Participation Enquête AT/MP (nb d'enquêtes)	41

TOXILIST

TOXILIST est une base de données toxicologiques sur les substances et les agents émis, partagée entre professionnels en toxicologie et dont les informations sont accessibles aux Equipes Santé Travail. Elle dispose également d'un module Fiches de Données de Sécurité (FDS) qui permet d'en optimiser le traitement.

Les données renseignées pourront être exploitées dans le cadre d'études de branche et de constats collectifs.

Au total, TOXILIST regroupe des informations sur les produits chimiques présents chez 900 adhérents.

En 2017, le développement de TOXILIST-WEB en version collaborative avec 14 SST (Services de Santé au Travail) s'est poursuivi.

En 2018, la version web de Toxilist intégrant la base de données substances et le module de traitement des FDS a été déployée.
Elle est utilisée par les 15 SST Fondateurs.

En parallèle, une recherche de nouveaux partenaires (SST Contributeurs) a été effectuée. La journée de communication du 31/05/2018 sur le projet s'est conclue par le pré-engagement de 15 SST. L'INRS, l'ANSES et PRESANSE étaient également représentés lors de cette journée, leurs retours ont été très positifs.

202
DEMANDES D'INTERVENTIONS « TOXICOLOGIE »

18 093
FDS DANS LA BASE TOXILIST

1 080
ADHÉRENTS CONCERNÉS POUR LESQUELS LES FDS SONT ASSOCIÉES

PROJETS DE PRÉVENTION
DE BRANCHE PROFESSIONNELLE

A travers les enjeux spécifiques de ces secteurs d'activités, un diagnostic santé travail a été mené pour mettre en place des actions de prévention dédiée. Un travail avec les branches professionnelles sera opéré.

Des premières actions de dépistage sur la santé des salariés ont déjà été menées.

En 2018, nous avons lancé 3 nouvelles thématiques.

PROJET DRIVE

L'étude a permis d'interroger 400 salariés de 16 enseignes différentes de la grande distribution et de mobiliser 16 équipes santé travail

400
SALARIÉS CONCERNÉS PAR L'ÉTUDE

BAILLEURS SOCIAUX / GARDIENS D'IMMEUBLES

46
ENTREPRISES CONCERNÉES PAR L'ÉTUDE

527
SALARIÉS CONCERNÉS PAR L'ÉTUDE

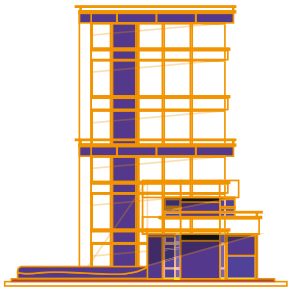

ESAT / MONITEURS D'ATELIERS

106
ENTREPRISES CONCERNÉES
PAR L'ÉTUDE

471
SALARIÉS CONCERNÉS
PAR L'ÉTUDE

SUIVI DE SANTÉ

Tout au long de son parcours professionnel, le salarié bénéficie d'un suivi individuel de santé adapté. Depuis le 1er janvier 2017, les modalités du suivi médical des salariés ont changé.

On parle de **SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ (SIR)** et de **SUIVI INDIVIDUEL SIMPLE (SIS)**.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a mis en place en 2016 une nouvelle interface pour les entreprises :
LE PORTAIL ADHÉRENT.
Lors de la mise en place de la loi travail en décembre 2016, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a revu l'ensemble du dispositif de déclaration.

Les entreprises ont pu actualiser la situation des salariés avec les nouvelles catégories :
SUIVI INDIVIDUEL SIMPLE, SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ - et les nouvelles dispositions.

NOMBRE DE SALARIÉS SUIVIS :

413 000 (90%)
DE SALARIÉS SUIVIS EN SIS

43 000 (10%)
DE SALARIÉS SUIVIS EN SIR

VISITES ET EXAMENS DE SANTÉ

Le suivi de santé individuel correspond à différents stades de la vie du salarié en entreprise. Les équipes santé travail effectuent plusieurs types de visites :

Dès l'embauche, le salarié est suivi par un professionnel de santé au travail en

- VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION (VIP) pour les salariés non exposés à des risques particuliers
- EXAMEN MÉDICAL D'APTITUDE pour les salariés en SIR.

Puis selon les stades de vie du salarié au travail :

- VISITE DE PRÉ-REPRISE : À L'INITIATIVE DU SALARIÉ, DU MÉDECIN TRAITANT OU DU MÉDECIN CONSEIL. Elle permet de préparer la reprise du salarié en cas de difficultés prévisibles.
- VISITE DE REPRISE : À L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR. Elle permet de vérifier la compatibilité du poste de travail du salarié avec son état de santé. Elle est obligatoire après un congé de maternité, une absence pour cause de maladie professionnelle ou un arrêt d'au moins 30 jours.
- VISITE OCCASIONNELLE : À LA DEMANDE DE L'EMPLOYEUR, DU SALARIÉ OU DU MÉDECIN DU TRAVAIL.

Sur la population suivie, les risques liés à une réglementation spécifique concernent près de

100 000 SALARIÉS.

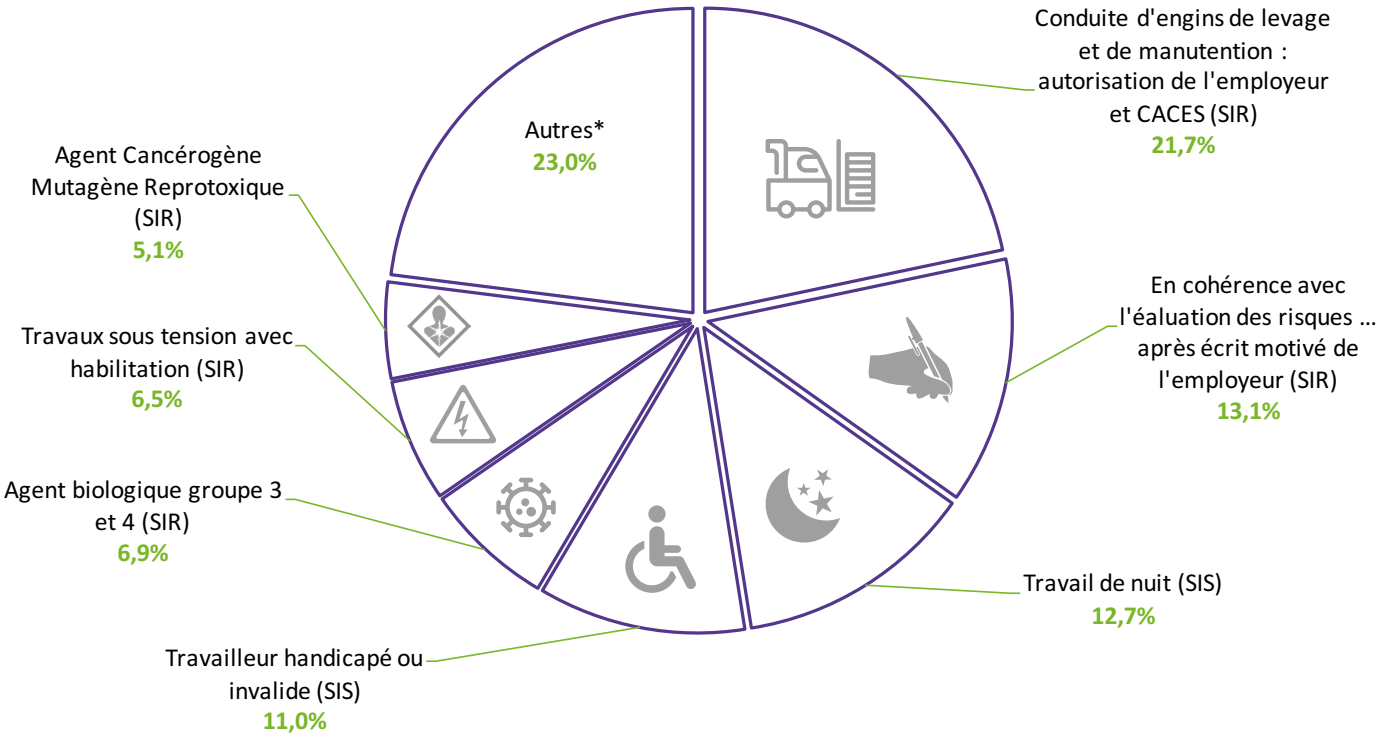

Autres* : Montage/démontage échafaudage, agent biologique groupe 2, manutention manuelle de charges > 55 kg selon article R4541-9 du CT, amiante, plomb, travailleur - 18 ans, rayonnements ionisants DATR A et B

---

147 397

TOTAL DES VISITES RÉALISÉES PAR LE MÉDECIN DU TRAVAIL OU LE COLLABORATEUR

49 149

TOTAL DES VISITES D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION (VIP) RÉALISÉES PAR LES INFIRMIERS SANTÉ TRAVAIL

EXAMENS RÉALISÉS PAR LE MÉDECIN DU TRAVAIL OU LE COLLABORATEUR

EXAMENS D'APTITUDE À L'**EMBAUCHE**	19 191
EXAMENS D'APTITUDE **PÉRIODIQUES**	8 773
EXAMENS À LA DEMANDE DU SALARIÉ	6 531
EXAMENS À LA DEMANDE DE L'EMPLOYEUR	6 388
EXAMENS À LA DEMANDE DU MÉDECIN DU TRAVAIL	10 982
EXAMENS DE PRÉ-REPRISE	11 750
EXAMENS DE REPRISE	27 877

VISITES D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION (VIP) RÉALISÉES PAR L'INFIRMIER OU LE MÉDECIN DU TRAVAIL

VIP À L'EMBAUCHE	69 528
VIP PÉRIODIQUE	34 433
VISITE INTERMÉDIAIRE	2 774

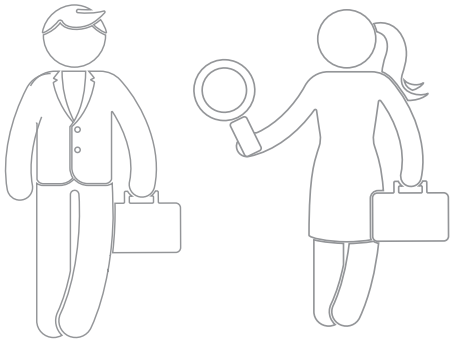

CONCLUSIONS DES VISITES MÉDICALES

NOMBRE D'AVIS D'APTITUDE ET ATTESTATIONS DE SUIVI	164 871
NOMBRE D'AVIS D'INAPTITUDE (NB DE DOCUMENTS ANNEXE 3 REMIS)	4 462
NOMBRE DE SALARIÉS DÉCLARÉS INAPTES (1 SALARIÉ PEUT FAIRE L'OBJET DE PLUSIEURS AVIS D'INAPTITUDE = 1 SEUL SALARIÉ)	3 760
NOMBRE DE PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS (DOCUMENTS ANNEXE 4 REMIS)	20 422

PATHOLOGIES RELEVÉES DURANT LES VISITES

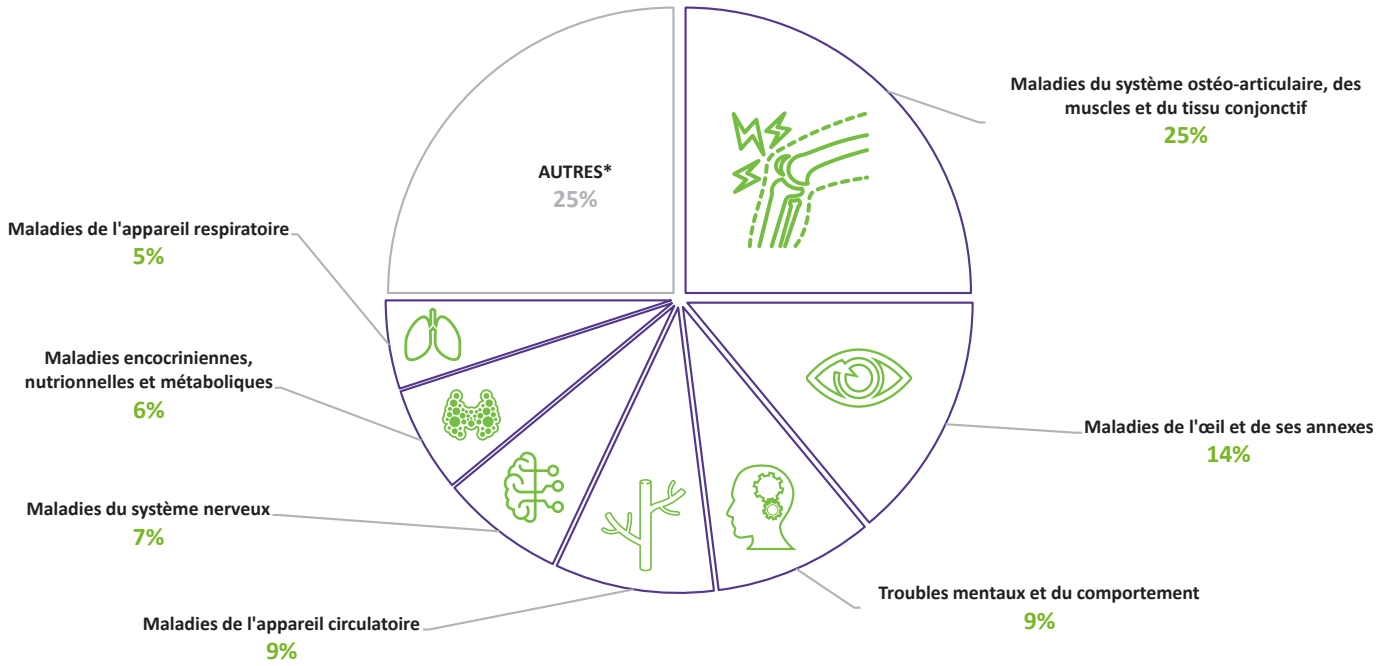

***AUTRES :**

- Lésions traumatiques, empoisonnement...
- Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques...
- Maladies de l'appareil digestif...
- Maladies de la peau...
- Maladies de l'appareil génito-urinaire
- Maladies de l'oreille...
- Tumeurs
- Facteurs influant sur l'état de santé...
- Maladies infectieuses et parasitaires
- Grossesse...
- Malformations congénitales...
- Maladies du sang...

EXAMENS COMPLÉMENTAIRES / 1ER NIVEAU

23 090
EXAMENS

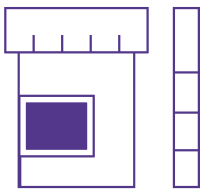

BANDELETTE URINAIRE

8 319
EXAMENS

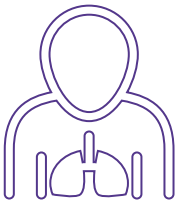

EFR / BDV (EXAMENS RESPIRATOIRES)

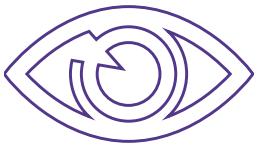

97 953
EXAMENS

VISIOTEST

22 746
EXAMENS

AUDIOGRAMME

EXAMENS DE SPÉCIALITÉS

279
CONSULTATIONS

OPHTALMOLOGIE

686
CONSULTATIONS

CARDIOLOGIE

736
CONSULTATIONS

ORL

92
INTERVENTIONS

DÉBRIEFING

349
CONSULTATIONS

PNEUMOLOGIE

242
CONSULTATIONS

DERMATOLOGIE

494
CONSULTATIONS

PSYCHIATRIE

86
ENTRETIENS

DIÉTÉTIQUE

1 209
ACTES

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

86
CONSULTATIONS

NEUROLOGIE

255
CONSULTATIONS

RHUMATOLOGIE

ANALYSES BIOLOGIQUES

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a noué un partenariat avec CERBALLIANCE , un laboratoire d'analyses biologiques.

Aujourd'hui, certaines de nos analyses passent par ce laboratoire à la suite des prélèvements effectués par nos équipes sur prescription du médecin du travail.

10 984
PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS

65 421
ANALYSES EFFECTUÉES

DONT 15% EN TOXICOLOGIE

L'AIDE AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS

COMMENT AGIR SI L'ÉTAT DE SANTÉ SE DÉGRADE ?

Le médecin du travail et son équipe vous accompagnent pour évaluer la situation du salarié sur le plan médical et professionnel et vous aider à améliorer l'environnement collectif de travail.

Moins de 50% des personnes en arrêt de travail depuis plus de 6 mois reprennent leur activité professionnelle. Le maintien en emploi ne se limite pas aux salariés en arrêt de travail : il s'envisage tout au long du parcours professionnel. Il est recommandé de repérer, en amont de tout arrêt de travail, toute altération de l'état de santé du travailleur ayant un retentissement sur ses capacités fonctionnelles et de travail.

729
DOSSIERS RQTH
(RECONNAISSANCE QUALITÉ TRAVAILLEUR HANDICAPÉ)
DÉPOSÉS

524
DOSSIERS ÉTUDIÉS EN CELLULE PDP
(PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE)

237
PERSONNES REÇUES POUR « PRESTATION HANDICAP PROJET »

DES SOLUTIONS EXISTENT

Organisationnelles :
- Réorganisation des activités
- Modification des horaires
- Réduction du temps de travail (invalidité)
- Temps partiel thérapeutique
- Reprise en travail léger
- Reconnaissance lourdeur du handicap

Techniques :
- Modification ergonomique
- Aménagement du poste de travail au handicap
- Accessibilité

Aides à la personne :
- Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicap (RQTH)
- Bilan de compétences
- Formation
- Appareillage (prothèse, chaussures orthopédiques...)

Aides matérielles et financières :
- MDPH
- CPAM
- CARSAT
- CAP EMPLOI
- OETH

CHIFFRES CLÉS

11 750
VISITES DE PRÉ-REPRISE

20 422
PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

4 462
SALARIÉS DÉCLARÉS INAPTES

LA VISITE DE PRÉ-REPRISE

permet la reprise de travail du salarié dans l'entreprise dans les meilleures conditions possibles

Elle est demandée par le salarié, par son médecin traitant ou le médecin conseil de la Sécurité sociale.

Elle est réalisée par le médecin du travail pendant l'arrêt de travail et avant la reprise du travail,

Elle reste confidentielle vis-à-vis de l'employeur (uniquement si refus du salarié de communiquer avec l'employeur),

Elle permet de repérer les difficultés possibles lors de la reprise au poste de travail,

Elle anticipe les solutions à mettre en oeuvre (maintien en emploi, aménagement poste de travail handicap...),

Elle est suivie de la visite de reprise qui aura lieu au moment de la reprise effective.

PRÉVENTION DES ADDICTIONS

APPORTER DES RÉPONSES ADAPTÉES FACE AUX PROBLÉMATIQUES D'ADDICTIONS TELS QUE LES DROGUES ET L'ALCOOL SUR LE LIEU DE TRAVAIL

En entreprise, les consommations et addictions ont un impact réel sur l'état de santé du salarié. Les conduites individuelles sous l'emprise de drogues ou d'alcool représentent un risque à évaluer et à prendre en compte, en particulier sur les postes de sécurité.

Cette thématique doit être perçue comme les autres risques et traitée comme telle. Mais aujourd'hui encore, l'addiction reste un sujet tabou au travail.

28
PLANS DE PRÉVENTION MENÉS EN ENTREPRISE

Depuis la loi du 20 juillet 2011, la prévention des addictions et consommations est une mission de service pour la santé au travail. C'est pourquoi, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a initié le Pôle Ressources en ADDictologie (PRADD).

Le PRADD est un outil d'aide pour les équipes santé travail.
Plusieurs outils ont été conçus par le PRADD en lien avec le service communication. Un module d'e-learning a également été développé.

PRÉVENTION COLLECTIVE	**27** ENTREPRISES VISITÉES	**15** PREMIERS CONTACTS
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	**32** SALARIÉS ACCOMPAGNÉS	**79** ENTRETIENS BILANS

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIAL

L'assistant(e) de service social a pour mission au sein de PÔLE SANTÉ TRAVAIL d'écouter, de soutenir, d'informer, de conseiller et d'orienter les salariés des TPE/PME. C'est le médecin du travail qui fait le lien entre le salarié et l'assistant(e) sociale.

Le profil des salariés : 54% femmes, 46% hommes, âgés majoritairement entre 45 et 64 ans.

798
SALARIÉS ACCOMPAGNÉS

1 083
ENTRETIENS PHYSIQUES

178
ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES

FAVORISER LA TRAÇABILITÉ

DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES

PÔLE SANTÉ TRAVAIL dispose de l'expertise pour accompagner les entreprises dans leur démarche de diagnostic. Par ailleurs, nous contribuons à la veille sanitaire à travers différentes enquêtes régionales et nationales ce qui nous permet d'attirer votre vigilance sur des facteurs clés de santé.

CONTRIBUER À LA RECHERCHE EN SANTÉ TRAVAIL

PÔLE SANTÉ TRAVAIL participe au recueil des données de santé à travers ses différentes actions. L'association organise ce développement des connaissances, le partage et le diffuse.

À travers le développement de projets de recherches, PÔLE SANTÉ TRAVAIL approfondit les connaissances et assure une véritable mission de veille sanitaire pour préserver la santé des salariés.

Dans un contexte de fusion, quels sont les leviers mobilisables par l'équipe pluridisciplinaire pour engager une entreprise dans l'analyse de son organisation de travail ?
Legrand-Cattan K, Taisne C, Leviel C, Tone F, Wloch K. Congrès de Médecine et Santé au travail, Marseille, 7 juin 2018. Résumé publié dans Arch Mal Prof 2018, 79(3) : 275.

Démarche collective et concertée d'évaluation de la santé, des conditions de travail et des mesures de prévention dans les drives de la grande distribution
Toné F, Wloch K, Leroyer A. Congrès de Médecine et Santé au travail, Marseille, 7 juin 2018. Résumé publié dans Arch Mal Prof 2018, 79(3) : 350-351.

Repérage des expositions AMIANTE par l'équipe pluridisciplinaire (Communication affichée)
Liebaert V, Abraham C, Morel C, Cornard N, Demont B, Jacquin D, Degroote L, Wloch K. Congrès de Médecine et Santé au travail, Marseille, 7 juin 2018.

Les allergies aux gants
Cleenewerck M.B.
Réalités thérapeutiques en Dermato-Vénéréologie. N° 268. Janvier 2018.
Cahier 1. Dossier : Dermatoses Professionnelles. p 22 - 26.

Dermatites allergiques de contact des métiers du bois
Cleenewerck M.B., Crépy M.N.
Progrès en Dermato-Allergologie, Dijon 2018, 39ème Cours du GERDA,
Tome XXIV, John Libbey Eurotext, 2017, 31 - 48.

Apport des avis spécialisés en Santé au Travail
Cleenewerck M.B., Croxo C., Fontaine B., Ribassin C.
55èmes Journées Santé au Travail de Présanse, à Paris.
Le 17 octobre 2018. Exposé réalisé par le Dr FONTAINE B.

En caisse, préservons la santé des salariés
B. Gruson, Dr C. Abraham, M. Chastin, B. Demont
Poster - Congrès de Marseille, Juin 2018

Repérage des expositions AMIANTE
Dr V. Liébaert, Dr C. Abraham, Dr C. Morel, N. Cornard, B. Demont, D. Jacquin, L. Degroote, K. Wloch
Poster - Congrès de Marseille, Juin 2018

Appréciation du risque d'exposition aux médicaments anticancéreux à l'aide des prélèvements surfaciques
Dr C. Abraham, Dr V. Chevet, Dr M. Dellemotte, Dr V. Dieu, Dr D. Fourmaintraux, Dr M. Pagli,
Dr M. Thoméré, E. Dupuis, A.S. Bonnet, C. Lacaze
Poster - Congrès de Marseille, Juin 2018

Comment instaurer une véritable culture de prévention dans les entreprises de type TPE/PME
N. Delattre, N. Esteves, D. Kasprzak, S. Pluquet
Poster - Congrès de Marseille, Juin 2018

TOXILIST, un outil innovant créé par les professionnels en toxicologie en santé au travail pour vos services de santé au travail
Service Toxicologie
Poster - Congrès de Marseille, Juin 2018

L'OBSERVATOIRE EVREST

Le service Épidémiologie-Statistiques en Santé Travail de PÔLE SANTÉ TRAVAIL étudie l'état de santé des salariés d'une entreprise en faisant le lien entre les conditions de travail et l'état de santé des salariés.

Il dispose d'un outil qui aborde les différentes conditions de travail : EVREST

64

MÉDECINS DU TRAVAIL IMPLIQUÉS

Un **ENTRETIEN** entre le salarié et un professionnel de santé au travail basé sur l'échange

Un **QUESTIONNAIRE** pour connaître le ressenti du salarié sur ses conditions de travail et son état de santé

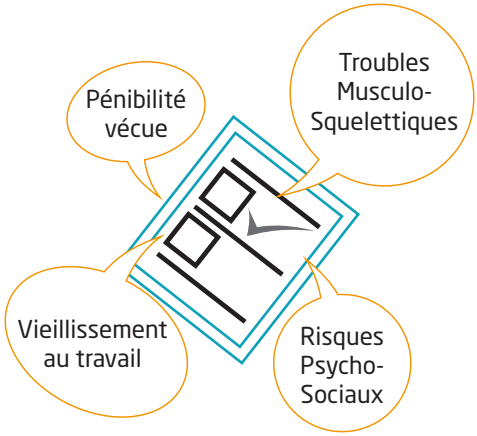

Un **TABLEAU DE BORD** de la santé perçue des salariés d'une entreprise, avec des indicateurs basés sur la santé physique et psychique

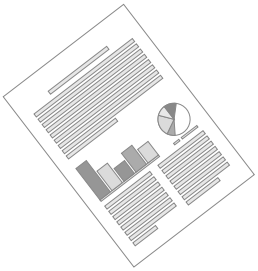

EVREST HAUTS-DE-FRANCE

Le dispositif EVREST (EVolutions et RElations en Santé au Travail) est un observatoire pluriannuel par questionnaire, construit par des médecins du travail et des chercheurs pour analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé des salariés.

Il contribue à rendre visibles, au niveau collectif, certaines informations qui restent le plus souvent limitées au cadre du colloque singulier entre le salarié et le médecin ou l'infirmier santé travail.

L'analyse porte sur l'échantillon Hauts-de-France de 2016-2017 (4 504 salariés). Les données sont comparées à celle de l'échantillon national EVREST sur la même période (26 418 salariés). La région occupe la première place au niveau national à alimenter l'échantillon national.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, avec ses 64 médecins participants au dispositif, participe à cet observatoire, avec plus de 1 500 fiches saisies sur la période 2016-2017.

LE RESSENTI DES SALARIÉS SUR LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'ÉCHANTILLON EVREST HAUTS-DE-FRANCE VERSUS NATIONAL, SUR LA PÉRIODE 2016-2017

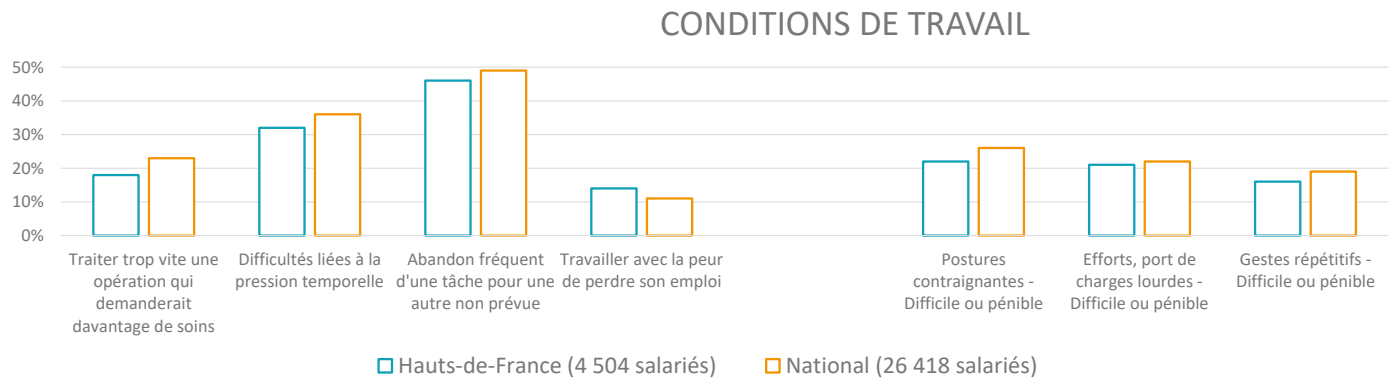

LA SANTÉ RESSENTIE DES SALARIÉS DANS L'ÉCHANTILLON EVREST HAUTS-DE-FRANCE VERSUS NATIONAL, SUR LA PÉRIODE 2016-2017

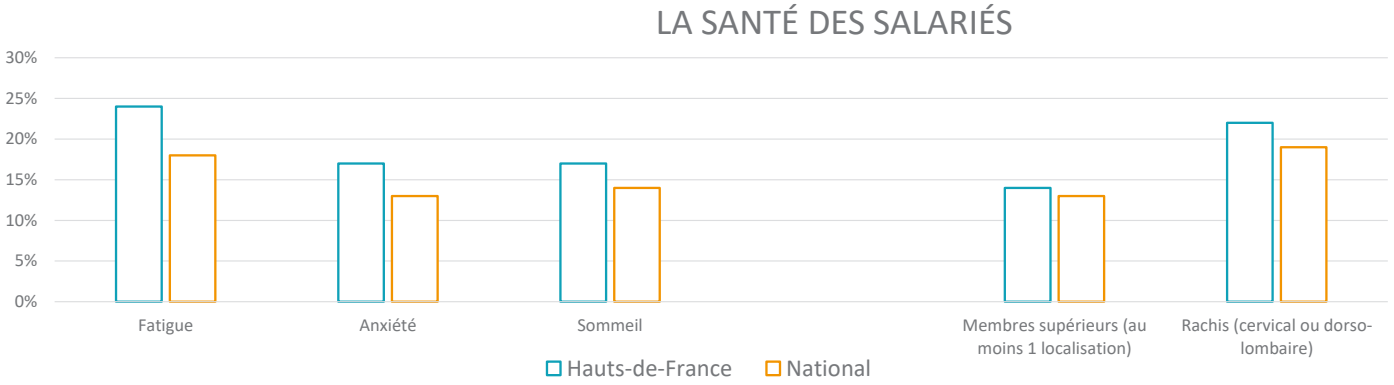

Certains indicateurs des conditions de travail (facteurs de risques psycho-sociaux et contraintes physiques) en Hauts-de-France apparaissent moins élevés que dans l'échantillon national. Néanmoins, les plaintes des salariés sur la sphère neuropsychologique et ostéo-articulaire sont plus importantes en Hauts-de-France que dans l'échantillon national.

ASSOCIATION PARITAIRE

UNE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF

Association paritaire sans but lucratif, PÔLE SANTÉ TRAVAIL bénéficie du statut d'association de type loi 1901. Créée en 2010 à partir de la fusion de 6 services de santé au travail, PÔLE SANTÉ TRAVAIL fait bénéficier les entreprises de plus de 70 ans d'expérience en santé travail.

C'est le 2ème Service interentreprises de France.

Agréée par le Ministère du travail pour exercer ses missions de suivi de santé au travail, elle couvre un territoire précis : l'Audomarois, les Flandres intérieures, la Métropole Lille-Roubaix-Tourcoing et le Douaisis.

Toutes les entreprises de ce secteur adhèrent à PÔLE SANTÉ TRAVAIL avec le paiement d'une cotisation.

LA SANTÉ AU TRAVAIL FRANÇAISE / QUELQUES CHIFFRES

250
SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES,

1,5
MILLION D'ENTREPRISES (DONT 80 % ONT UN EFFECTIF INFÉRIEUR À 10 SALARIÉS),

15
MILLIONS DE SALARIÉS (SUR LES 16 MILLIONS QUE COMPTE LE SECTEUR PRIVÉ),

1,6
MILLIARD D'EUROS (MONTANT ANNUEL DES COTISATIONS DES ENTREPRISES)

15 000
COLLABORATEURS DONT :

- 5 000 médecins du travail,
- 1 300 infirmiers du travail,
- 1 200 intervenants en prévention des risques professionnels,
- 1000 assistants santé sécurité travail,
- 4 500 secrétaires médicales.

En France, les services de santé au travail interentreprises (SSTI) sont représentés par Présanse (anciennement le CISME).

////// UNE GOUVERNANCE PARITAIRE

La gouvernance de l'association est assurée par :

- **UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PARITAIRE EMPLOYEURS-SALARIÉS** dont est issu un bureau.
- **UNE COMMISSION DE CONTRÔLE,** également paritaire, qui est un conseil de surveillance de l'organisation et de la gestion du service.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL invite chaque année au mois de juin l'ensemble de ses adhérents à une assemblée générale annuelle.

Un rapport est envoyé alors, permettant de prendre connaissance de l'activité du service.
L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 30 membres au plus, renouvelé par moitié tous les 4 ans, dont :

15 MEMBRES ÉLUS, bénévoles,
CHEFS D'ENTREPRISES adhérentes en activité, désignés ou mandatés dans le cadre de l'AG parmi les entreprises ayant adhéré depuis au moins deux ans, dont le président.

15 MEMBRES DE DROIT,
SALARIÉS D'ENTREPRISES, désignés par les syndicats du bassin d'emploi, dont le trésorier.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PARITAIRE

Membres Employeurs

Jérôme LEFEBVRE	Sté BONDUELLE	MEDEF	Membre du Bureau Président
Philippe BLANC	Mandaté par Entreprises et Cités	MEDEF	Membre du Bureau 4ème Vice Président
Gérard BESANGER	Mandaté par l'ALEFPA	MEDEF	Membre du Bureau Secrétaire
Olivier HERMAND	Sté LEROUX	MEDEF	Membre du Bureau
Isabelle LEFEBVRE	Sté R.D.M.	MEDEF	Membre du Bureau
Patrice BIALAIS	CAP VERT	MEDEF	
Virginie BOLLE	Laboratoires ANIOS	MEDEF	
Claire CASAERT	AUCHAN	MEDEF	
Laurence DEBOFFE	YNCREA	MEDEF	
Hélène DEHEUL	AGIS Conseil	CGPME	
Arnaud DUMETZ	MEDEF GRAND LILLE	MEDEF	
Clément MAROT	Restaurant C MAROT	UMIH (U2P)	
Rémi BUREAU	*ACCESS COIFFURE* *(co-opté par le collège employeurs)*	MEDEF	*En remplacement de Henry-Charles RENAUT*
Marc DETOURNAY	*NORD AZUR (co-opté par le collège employeurs)*	U2P	*En remplacement de Laurent RIGAUD*
Dorothée VIDAL	Transports DEPAEUW	MEFEF	

Membres Salariés

Géralde BAYART	DELACRE	C.G.T.	Membre du Bureau 1ère Vice Présidente
Jean MACHER	ADECCO	CFE-C.G.C.	Membre du Bureau 3ème Vice Président
Philippe MERLIN	WESTAFRANCE	C.F.T.C.	Membre du Bureau Trésorier
Philippe LEGUEIL	SANTELYS	C.F.D.T.	Membre du Bureau
Rudy QUESTE	BOULANGER	F.O.	Membre du Bureau
Serge COQUELLE	Sté FLASCHE	C.F.D.T.	
Christelle GODET	MANPOWER	C.F.D.T.	
Guy BOUQUET	DIRAMODE	CFE-C.G.C.	
Jean-Claude DUCROCQ	EAUX DU NORD	CFE-C.G.C.	
Jean-Pierre EVRARD	ONERA	C.F.T.C.	
Jean-François LOZIER	ONERA	C.F.T.C.	
Hadjila ZOUGGACHE	KORIAN	C.G.T.	
Marcel COLIN	SOGEA CARONI	F.O.	
Stéphane VAN LERBERGHE	SOGEA CARONI	F.O.	

Les délégués des médecins du travail assistent aux conseils d'administration. Ils ont une voix consultative lorsque l'ordre du jour comporte des points concernant le fonctionnement ou l'organisation de l'activité médicale.
Le législateur a souhaité que l'activité des services de santé au travail soit soumise au contrôle social des ayants droit (salariés et employeurs adhérents). Ce rôle est dévolu à la commission de contrôle. Cette commission est consultée sur l'organisation et le fonctionnement du Service. Son président est choisi parmi les membres représentants des salariés, son secrétaire parmi les membres représentants des employeurs.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Membres Salariés

Jean MACHER	ADECCO	CFE-C.G.C.	Président de la Commission de Contrôle
Jean-François LOZIER	ONERA	C.F.T.C.	Vice-Président de la Commission de Contrôle
Géralde BAYART	DELACRE	C.G.T.	
Philippe MERLIN	WESTAFRANCE	C.F.T.C..	
Philippe LEGUEIL	SANTELYS	C.F.D.T.	
Christelle GODET	MANPOWER	C.F.D.T.	
Rudy QUESTE	BOULANGER	F.O.	
Marcel COLIN	SOGEA CARONI	F.O.	
Jean-Claude DUCROCQ	EAUX DU NORD	CFE-C.G.C.	

Membres Employeurs

Jérôme LEFEBVRE	BONDUELLE	MEDEF	Président du Service
Patrice BIALAIS	CAP VERT	MEDEF	
Laurence DEBOFFE	YNCREA	MEDEF	
Hélène DEHEUL	AGIS CONSEIL	CGPME	
Clément MAROT	Restaurant C MAROT	UMIH (U2P)	

- **LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE** élabore le projet pluriannuel de prévention.

Elle communique ses conclusions au conseil d'administration et au médecin inspecteur du travail. Elle est consultée sur la mise en oeuvre des compétences pluridisciplinaires, l'équipement du service, l'organisation des actions en milieu de travail, des examens médicaux, des entretiens infirmiers, l'organisation d'enquêtes et de campagnes, les modalités de participation à la veille sanitaire.

COMPOSITION DE LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE

- Directeur Général
- Médecins du travail de secteurs
- Infirmiers Santé Travail
- Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)
- Assistants Santé Travail (AST)
- Assistantes d'équipes
- Fonctions support
- Invités permanents :
  - Président
  - Directeur Opérationnel

////// UN ÉCO SYSTÈME RÉGIONAL

Pour réaliser ses missions, PÔLE SANTÉ TRAVAIL est intégré dans un réseau de partenaires à la fois institutionnels et opérationnels.
Au cœur de ce réseau on trouve la DIRECCTE, l'organisme de tutelle qui contrôle et délivre l'agrément.
Viennent ensuite les différents préventeurs du champ de la santé ou de la santé au travail ; ainsi que les branches professionnelles davantage tournées vers le monde du travail.
Il y a enfin les organismes d'assurances maladie et retraite CARSAT avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration.
Autant de partenaires qui permettent à PÔLE SANTÉ TRAVAIL de déployer ses actions et de les mener de manière concertée.

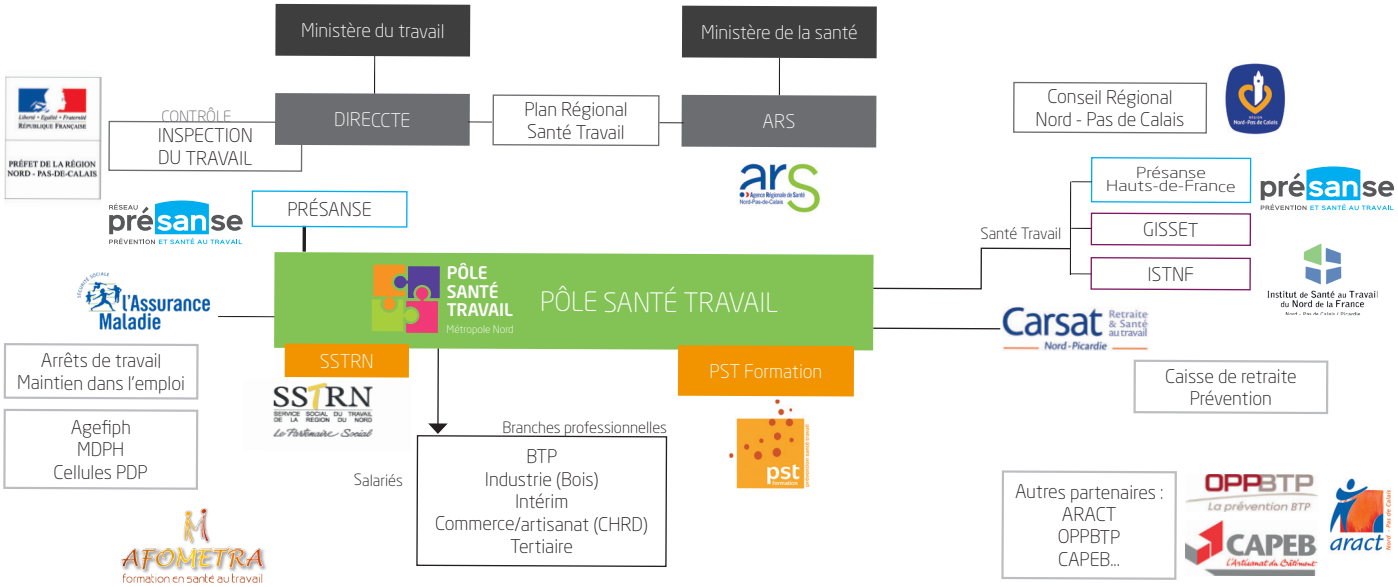

PARTENARIATS

SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL

DIRECCTE
- Agrément
- Suivi du CPOM
- Atlas Régional de la Santé Travail
- Participation PRST3

CARSAT
- Suivi du CPOM en lien avec la DIRECCTE
- Atlas Régional
- Participation au Conseil d'Administration
- Conventions spécifiques
  - Prévention de la Désinsertion professionnelle
  - Analyse d'atmosphère
  - Cancérogènes CMR

ISTNF
- Participation au Conseil d'Administration
- Groupes de travail
  - Cancérogènes , Addiction, RPS,
- Partenariat EvREST
- Partenariat Santé travail Maintien dans l'Emploi

ARACT
- Participation PRST3
- Plans de préventions commun

OPPBTP
- Convention de partenariat
  - Échanges d'outils
  - Méthode MAECT
  - Charte intérimaires

ARS
- Participation à la CRSA
- Participation à la commission prévention
-

COREOCT
- Participation, Vice-Présidence

SUR LE PLAN RÉGIONAL ET NATIONAL

Association Présanse Hauts-de-France
- Partage d'outils et de pratique
- Représentation régionale
- Suivi PRST 3

Présanse
- Conseil d'administration
- Commission Paritaire
- Groupes de travail
  - Communication
  - Ressources humaines
  - Fiches médico-professionnelles
  - Toxicologie
  - Ergonomie

GIE GISSET
- Revue Entreprise et Santé
- Archivage régional des Dossiers médicaux

SSTRN
- Délégation Service Social
- Conventions Infirmiers Santé travail

CAPEB
- Programme de prévention
  - Peintres
  - Métiers du Bois

UMIH
- Programmes de Prévention

Copyright - Service Communication
PÔLE SANTÉ TRAVAIL Lille
Juin 2019
Crédits photos : istockphoto.com, freepik.com et PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Merci aux équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL
Métropole Nord

2018

Copyright - Service Communication
PÔLE SANTÉ TRAVAIL Lille - Juin 2019
Crédits photos :
istockphoto.com, freepik.com et PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Merci aux équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.